

Degrés de gravité des infractions et mesures minimales

Les infractions sont différenciées selon 3 degrés de gravité.
Voici des exemples de cas les plus répandus :

S
O
N
I
N
F
R
A
C
T
I
O
N
S

	Ivresse	ou	excès de vitesse net	avec antécédents	entraîne	Sanctions (durée minimale)
Légères	Taux entre 0.25 et 0.39 mg/l sans autre infraction		De 16 à 20 km/h en localité De 21 à 25 km/h hors localité De 26 à 30 km/h sur autoroute	Durant les 2 années précédentes : - aucun antécédent - avertissement ou retrait		avertissement retrait pour 1 mois
Moyennement graves	Taux entre 0.25 et 0.39 mg/l + une infraction légère		De 21 à 24 km/h en localité De 26 à 29 km/h hors localité De 31 à 34 km/h sur autoroute	Durant les 2 années précédentes : - aucun ou antécédent pour infraction légère - 1 retrait pour infraction moyennement grave ou grave - 2 retraits pour infractions au moins moyennement graves - 2 retraits pour infractions graves		retrait pour 1 mois retrait pour 4 mois retrait pour 9 mois retrait pour 15 mois
Graves	Taux dès 0.4 mg/l		Dès 25 km/h en localité Dès 30 km/h hors localité Dès 35 km/h sur autoroute	Durant les 5 années précédentes : - aucun ou antécédent pour infraction légère - 1 retrait pour infraction moyennement grave - 1 retrait pour infraction grave ou 2 retraits pour infractions moyennement graves		retrait pour 3 mois retrait pour 6 mois retrait pour 12 mois